

Sur le dos des précaires

Une semaine après avoir annoncé un acte 2 du quinquennat plus social, la réforme de l'assurance-chômage contredit scandaleusement le discours gouvernemental.

Elle contredit aussi les promesses du candidat Macron qui, le 10 décembre 2016, dans le discours qu'il a prononcé à la Porte de Versailles, déclarait : **«C'est aussi pour cela que je veux que tous les cinq ans, pour éviter tout excès, tous les salariés puissent avoir le droit d'accéder à ce droit de chômage s'ils décident de démissionner»**. À l'époque c'était leur projet.

Pour la première fois, une réforme de l'assurance-chômage est proposée par un gouvernement sans négociations avec les partenaires sociaux, sans passage par le Parlement pour la validation. La méthode du gouvernement change, mais en pire !

L'objectif de cette réforme est purement comptable : faire de 3 à 3,9 milliards d'euros d'économies d'ici 2022. Sur le dos des plus précaires. 230 000 personnes vont perdre leurs droits à l'indemnisation sans qu'aucun droit nouveau ne soit créé.

Cette réforme va à l'encontre de notre système d'indemnisation qui repose sur les cotisations des salariés. Il ne s'agit donc pas d'une allocation versée par l'État dont le gouvernement peut décider de baisser le montant, mais d'une assurance du salarié qu'il a lui-même financé par ses cotisations.

Actuellement, un chômeur sur deux n'est pas indemnisé, la moitié des 2,6 millions de chômeurs indemnisés touche en moyenne moins de 860 euros par mois. Il faut cesser de feindre que l'on règlera le problème en baissant toujours



Stéphane Troussel

plus les indemnisations. Il faut au contraire rechercher des solutions pour créer de nouveaux droits, des nouveaux emplois dans un contexte de mutations du travail.

Ce qui coûte aujourd'hui à l'assurance-chômage, ce sont les contrats courts et pourtant seul un tiers d'entre eux sera visé par un malus. **« Quel sens donner à un système de bonus-malus qui ne retient que quelques secteurs d'activité et exclut du dispositif, l'audiovisuel ou le BTP ? »**, s'est interrogé Olivier Faure. Et pourtant, les CDD et l'intérim coûtent chaque année plus de 7 milliards à l'UNEDIC.

« Si le gouvernement pense que le bonus-malus est un bon système, pourquoi ne pas l'appliquer à toutes les entreprises ? Pourquoi exempter les employeurs publics, qui abusent très largement de la précarité ? », s'est, de son côté, interrogée Marylise Léon, secrétaire générale adjointe de la CFDT.

Dans un communiqué publié le 19 juin, Stéphane Troussel, secrétaire national aux Nouvelles Solidarités, Parcours de vie et Innovation sociale, a annoncé que **« le Parti Socialiste se joindra aux mobilisations des salariés et de leurs organisations pour dénoncer cette nouvelle régression qui porte atteinte au modèle social français »**.



Routes gratuites

Les amendements du député LREM, Joël Giraud, à la loi sur les mobilités ouvrent la possibilité de privatiser une partie des routes nationales. Leur rédaction est suffisamment floue pour que leur interprétation donne lieu à des discussions sans fin sur la longueur des tronçons qui peuvent être cédés aux sociétés d'autoroutes.

Mais, en ce qui concerne la Bretagne, il n'y aura pas de discussion : ses voies express ne seront pas privatisées. Aucun péage n'y sera installé. D'une part parce que ce ne sont pas les entreprises autoroutières qui se sont proposées pour relier Brest à Rennes ou à Nantes via les RN 12 ou 165. Ce sont les Bretonnes et les Bretons qui ont obligé l'État à les aménager en deux fois deux voies.

Et d'autre part, notre situation péninsulaire justifie totalement l'absence de péage qui n'est qu'une juste compensation de notre périphéricité.

Cela va sans dire, mais ça va mieux en le disant...

Un investissement essentiel

« **Lutter contre la pauvreté ne représente pas un coût. Il s'agit d'un investissement, un investissement humain, durable et essentiel** », a insisté Nathalie Sarrabezolles dans son discours d'ouverture de la session plénière du Conseil départemental, du 20 juin dernier.



Il faut tordre le cou aux clichés

C'est en effet à l'occasion de cette session qu'ont été présentés des travaux de la mission relative à la stratégie départementale de lutte contre la pauvreté.

La stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté a été présentée en septembre 2018. Le Département a décidé, lors de sa séance du 20 décembre 2018, de mettre en place une mission d'étude, conduite par Marc Labbey, président de la Commission des solidarités, associant l'ensemble des groupes politiques de l'Assemblée départementale.

En effet, la stratégie nationale pointait des améliorations nécessaires dans la mise en œuvre des politiques sociales, notamment pour l'accompagnement de la Petite enfance, la protection de l'enfance, l'insertion, la gestion du Revenu de Solidarité Active et la rénovation du travail social qui sont des compétences des Départements.

« C'est bien l'image de la pauvreté qu'il faut changer. »

Pour Nathalie Sarrabezolles, il faut prendre conscience de l'ampleur et de la réalité de la pauvreté dans notre pays : 14 % des Françaises et des Français vivent sous le seuil de pauvreté et plus de 35 % d'entre eux ont moins de 20 ans. Sans les transferts sociaux, ce taux atteindrait 22 %. Le RSA s'élève à 500 euros. Le seuil de pauvreté est fixé à 1 000 euros et la plupart des experts s'accordent pour estimer à 1 500 euros le niveau au dessus duquel une personne seule peut vivre sans carence majeure.

C'est donc bien l'image de la pauvreté qu'il faut changer pour tordre le cou aux clichés trop souvent véhiculés.

C'est d'ailleurs l'une des conclusions à laquelle est arrivée la mission d'étude : **« Il faut changer l'image de la pauvreté et faciliter l'accès aux droits des usagers à travers une communication départementale adaptée, en associant**

davantage les usagers aux politiques départementales les concernant, de lutte contre la pauvreté et en créant "un observatoire de la pauvreté" en Finistère.

La mission considère également qu'il faut rompre avec les situations de pauvreté dès le plus jeune âge.



Mieux repérer les situations de précarité

L'accès à la santé, au logement et à la mobilité sont souvent des freins pour l'inclusion et le retour à l'emploi : le suivi santé des allocataires sera notamment une priorité à mettre en œuvre. La réflexion sur le revenu de base sera également poursuivie en lien avec d'autres Départements.

Enfin, il est ressorti des travaux de la mission qu'il est indispensable d'améliorer le repérage des situations de précarité, de proposer la mise en œuvre d'un.e référent.e unique du parcours et de renforcer la présence des travailleurs sociaux auprès de différents publics.

3h00 de Paris : le Finistère ne lâche pas l'affaire



Comme elle l'avait annoncé, Nathalie Sarrabezolles a proposé au Conseil départemental de participer au financement de l'obligation de service public pour la ligne aérienne Quimper-Orly. Ainsi, le Finistère s'associe aux engagements globaux du Pacte d'accessibilité et permettra de ne pas arrêter sèchement la ligne aérienne entre la Cornouaille et Paris. L'Assemblée départementale a donné son accord de principe pour financer l'obligation de service public dans les quatre ans à venir. Au terme de cette période, une évaluation devra être faite sur le fonctionnement de cette ligne.

Toutefois, la présidente du Conseil départemental a rappelé, avec force, que l'amélioration des dessertes ferroviaires pour Quimper et Brest, figure elle aussi dans le pacte d'accessibilité.

Car « nous ne pouvons que constater hélas que nous nous retrouvons quasiment au même point que le 2 février 2018,

quand nous nous levions toutes et tous face aux conclusions du rapport Duron ». À cette occasion une motion avait été adoptée à l'unanimité par le Conseil départemental et l'ensemble des élu. es s'était rendu à Paris pour défendre l'accessibilité du Finistère.

Malgré les annonces du premier ministre et de la ministre des Transports, aucune programmation n'est annoncée. Pire : là où les sénateurs et sénatrices avaient demandé cette nécessaire clarification des engagements financiers sur les infrastructures de transports, les député.e.s sont repassé.e.s pour la retirer. « S'il ne s'agit donc pas d'un acte manqué au sens psychologique du terme, il s'agit pourtant d'un acte manqué au sens politique », a commenté la présidente du Conseil départemental.

Certes, il y a un pacte d'accessibilité signé. Les intentions, c'est bien. Inscrire dans le marbre les objectifs à court, moyen et long terme, afin de prévoir les inscriptions budgétaires, c'est mieux encore. Pour le moment, malheureusement, rien de concret, donc, concernant le sujet ferroviaire, qui est, pour nous en Finistère, au centre des préoccupations.

Viens faire un tour à Lambé...

C'est à pied, à vélo ou en voiture qu'une vingtaine de personnes (adhérents du Parti Socialiste ou d'autres formations de la majorité municipale, militants associatifs ou citoyens) se sont rendus le 6 juin à la MPT de Lambézellec pour participer à la première rencontre organisée par la Fabrique citoyenne du bien-vivre, consacrée aux mobilités.

Aux élections municipales, les électrices et les électeurs se prononceront sur des projets plutôt que sur des postures.

Pour élaborer le projet qu'ils défendront, les socialistes brestois ont mis en place la *Fabrique citoyenne du bien-vivre*.

« Dans un contexte de bouleversements, alors que nous vivons la bascule d'un modèle qu'il faut réinventer, nous ne ferons pas tout, tous seuls », ont résumé Frédérique Bonnard Le Floc'h et Sylvie Jestin, en préambule de cette première rencontre sur les mobilités.

La place de la voiture individuelle dans la ville doit se réduire. Cet objectif est unanimement partagé par les trois groupes de réflexion qui ont planché sur le sujet. Reste à définir comment y parvenir. La majorité municipale a déjà beaucoup fait dans ce domaine. En créant la première ligne de tramway et en lançant la concertation pour une deuxième, en instaurant des zones bleues dans plusieurs quartiers pour éviter les voitures ventouses. Mais tout le monde s'accorde pour aller plus loin.



De la discussion jaillit la clarté

D'abord en favorisant les modes de déplacement doux, comme le vélo mais aussi la marche. Ensuite, en favorisant le covoiturage, en particulier pour les trajets domicile/travail, lorsque les salariés vivent en dehors de la métropole. La création de parking relais, aux entrées de la ville, semble être une solution à approfondir même si, comme l'ont indiqué plusieurs participants, les réponses ne peuvent se trouver qu'à l'échelle du pays de Brest. Ces parkings permettraient d'organiser le covoiturage. Et, pour le favoriser, des avantages pourraient être octroyés à celles et ceux qui le pratiquent, comme des places de parking réservées, voire la possibilité d'utiliser les voies de bus.

Même si les socialistes brestois sont à l'origine de cette initiative, les contributions de toutes les Brestoises et les Brestois sont les bienvenues, à l'occasion des réunions publiques ou sur la page Facebook ouverte à cette occasion. Les prochaines rencontres auront pour thèmes vivre dans une ville solidaire et vivre en confiance dans une ville sûre.

Municipales 2020

« Les collectivités socialistes et de gauche sont désormais le dernier rempart à la politique injuste conduite par le gouvernement. »

A l'occasion de son conseil national qui s'est tenu le 22 juin, le Parti Socialiste a adopté, à l'unanimité, une résolution précisant l'enjeu des élections municipales et la ligne que devront adopter ses têtes de listes.

« C'est à partir des collectivités que le Parti Socialiste a su démontrer qu'il était possible de changer la vie des gens, d'agir partout pour la justice sociale en portant des politiques publiques audacieuses et en développant des services publics indispensables pour tous et partout sur le territoire. »

Le Rassemblement national s'installe durablement, notamment dans les territoires périurbains et ruraux (...). La République en Marche a remplacé la droite républicaine en proposant un modèle libéral. C'est pourquoi le Parti Socialiste

doit poursuivre la dynamique de rassemblement de la gauche et des écologistes engagée lors des élections européennes pour proposer une alternative plus juste et durable aux Françaises et aux Français.

En 2020, les socialistes devront être à la hauteur de l'enjeu, conscients qu'il ne pourra plus y avoir de justice sociale sans répondre pleinement à l'exigence écologique. Les élections européennes ont démontré l'urgence de rassembler

la gauche et les écologistes pour être en situation de l'emporter.

Ainsi, dans le cadre des élections municipales 2020, le Parti Socialiste travaillera partout en France à la constitution de listes d'union et de rassemblement le plus large possible de toute la gauche et des écologistes. Aucun accord, en dehors de ceux conclus avec ces formations, ne sera validé par nos instances nationales. Il n'investira ou ne soutiendra aucune tête de liste soutenant la politique libérale du gouvernement.

Enfin, le Parti Socialiste appelle l'ensemble des Françaises et des Français, se reconnaissant dans les valeurs de la gauche et des écologistes qui veulent porter localement leurs combats, à rendre concrets leurs engagements ou à prendre part à la vie de leur commune. À lui faire part de leur souhait d'être associés aux projets et aux listes de rassemblement de la gauche qu'ils soutiendront sur le site <https://www.jaimemacommune-ecologiqueetsociale.fr/>



Pour l'union de la gauche et des écologistes

Agenda



14 septembre
Fête de la gauche
à Quimperlé.

Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1222 P 11428
N° 1275 - Vendredi 28 juin 2019
www.ps29.bzh - cap-finistere@wanadoo.fr
26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22

Directeur de la publication : Kévin FAURE

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
Tél. 02 98 43 44 39
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Abonnement papier

Abonnement numérique

..... @

Adhérents : 25 euros (papier) ;

20 euros (numérique)

Non adhérents : 50 euros (papier) ;

35 euros (numérique)

Chèque à l'ordre de :
ADFFFPS

Nous voulons des coquelicots

Fabrice Nicolino

FABRICE NICOLINO
FRANÇOIS VEILLERETTE

Pourquoi demander l'interdiction de tous les pesticides de synthèse ? Parce qu'il faut plusieurs années de batailles juridiques et médiatiques pour faire interdire une molécule particulière qui, une fois prohibée, est immédiatement remplacée par une autre, aussi dangereuse, sinon plus, pour l'environnement et la santé humaine. C'est ce qu'a expliqué Fabrice Nicolino, un des cofondateurs du mouvement *Nous voulons des coquelicots* aux Capucins à Brest, à l'occasion d'une conférence organisée le 14 juin par les associations *Henri Pézerat - Travail, Santé, Environnement et Eaux et Rivières de Bretagne*.

Les pesticides ont sauvé des vies et amélioré les rendements agricoles. Jusqu'aux débuts du XX^e siècle, les agriculteurs et les agronomes se heurtaient à des difficultés insurmontables pour lutter contre des insectes, des moisissures ou des champignons qui pouvaient décimer des récoltes et qui altéraient le rendement de plusieurs productions, notamment la vigne. C'est dans l'entre-deux guerres que des découvertes scientifiques ont permis d'élaborer des pesticides de synthèse. C'est aussi à cette période que l'on s'est rendu compte que certains produits, comme le DDT inventé en 1874, pouvaient aussi avoir des pouvoirs insecticides et même sauver des vies comme à Naples en 1943 où sévissait une épidémie de typhus.

Pour les agriculteurs, l'incertitude disparaît et les rendements ne peuvent que progresser.

Mais, très rapidement, de nombreuses voix se sont élevées pour alerter sur les dangers de ces produits pour l'environnement et la santé humaine. En 1962, l'américaine Rachel Carlson publie « *Le printemps silencieux* » qui explique comment les pesticides, en s'attaquant aux insectes, peuvent perturber l'ensemble de la chaîne alimentaire. Ce livre est traduit en France dès 1963, préfacé par Roger Heim, président de l'Académie des sciences.

« On connaît donc la nocivité des pesticides depuis 1963, mais on se heurte à un puissant lobby », a expliqué Fabrice Nicolino, s'appuyant sur plusieurs exemples pour étayer sa démonstration.

Dans l'immédiat après-guerre, alors que l'heure est à la reconstruction et à l'augmentation de la production agricole,

les pesticides apparaissent comme la solution miracle pour se débarrasser de tous les « parasites » qui s'attaquent aux cultures. En 1945, Fernand Willaume, estimant que les pesticides constituent la solution pour l'alimentation humaine, jette les bases du lobby des pesticides en rassemblant agronomes, industriels et dirigeants agricoles.

Des militants associatifs et des scientifiques ont déjà mené plusieurs campagnes pour faire interdire des produits dangereux. Mais quelle énergie ont-ils dû déployer !

Plusieurs affaires ont défrayé la chronique. Comme celle du *Gaicho*. Il s'agissait d'un néonicotinoïde qui entraînait directement dans les plantes. Cet insecticide systémique a été mis sur le marché en 1994. Dès la première saison d'utilisation, des apiculteurs ont constaté une disparition inquiétante des abeilles et ont tiré la sonnette d'alarme. Mais il a fallu près de 25 ans pour démontrer le lien entre l'utilisation du *Gaicho* ou du *Régent* et l'hécatombe qui frappait les ruches. Ce n'est que le 1^{er} septembre 2018 que ces produits ont été interdits.

Le *Chlordécone* est utilisé contre les charançons qui s'attaquent aux bananes. Il a commencé à être utilisé aux États-Unis en Virginie, dans le début des années 70. Très vite, les ouvriers agricoles tombent malades et le produit est interdit. Mais il a été utilisé dans les Antilles. Et là aussi, des taux de cancer de la prostate anormalement élevés ont été repérés.

Pour toutes ces raisons *Nous voulons des coquelicots* demande l'interdiction totale de tous les pesticides. D'autant qu'il existe d'autres méthodes de lutte contre les parasites, comme la lutte biologique intégrée qui fait intervenir des insectes prédateurs des ennemis des cultures. Tous les premiers vendredi de chaque mois le collectif appelle les citoyennes et les citoyens à se retrouver devant leur mairie à 18 h 30. En parallèle, une pétition circule. « **Notre nous sommes fixé l'objectif de 5 millions de signatures d'ici 2020 afin de démontrer que les Françaises et les Français veulent vraiment renverser la table et mettre fin à l'usage des pesticides de synthèse.** »

En savoir plus :
<https://nousvoulonsdescoquelicots.org/>

